

Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Un projet de territoire ambitieux qui se concrétise.

Cette année 2021 prendra fin dans quelques jours. Pour autant ces dernières semaines seront particulièrement intenses pour notre ville et les Beauvillésois.

Le 8 décembre nous formaliserons la signature de la Convention Territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Plus qu'une convention, c'est la définition avec nos partenaires de nos priorités et la négociation de moyens importants pour répondre aux besoins des habitants, pour développer, adapter les équipements et les services aux familles mais aussi augmenter l'accès aux droits des habitants et enfin mieux articuler nos interventions pour permettre aux Beauvillésois de mieux vivre.

Des engagements et des services pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits et aux services, l'inclusion numérique tout autant que l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap et l'accompagnement social.

C'est par exemple, l'objectif partagé d'accompagner davantage les familles et en particulier les familles vulnérables, de soutenir les jeunes Beauvillésois dans leurs projets et leurs besoins, d'aider les habitants à mieux se saisir de leurs droits et à accéder plus facilement au numérique. Car l'accès au droit est le premier combat qui doit être mené pour lutter contre la précarité. Il permet d'intervenir à la racine même des difficultés et de corriger les inégalités.

C'est aussi avec cette convention, la volonté de se doter d'une véritable stratégie de prévention des expulsions, de lutter contre l'isolement des seniors et de leurs proches aidants et c'est enfin, et non des moindres, la sanctuarisation de nos centres socioculturels.

Là aussi, dans les prochains jours, sera signé le renouvellement des agréments de nos centres-sociaux qui se sont dotés de nouveaux projets et enrichis de nouvelles actions. Des nouveaux projets pour les quatre prochaines années qui ont été définis avec vous et pour vous. C'est donc ensemble que nous avons choisi les actions et les services qui seront désormais proposés et mis en œuvre pour les familles, les enfants, les jeunes, les enfants, les associations notamment.

Ces contrats cadres illustrent, bien sûr, la confiance de nos partenaires et la reconnaissance de notre travail. Mais plus que cela, ils sont la traduction de notre programme « Villiers-le-Bel pour tous » pour mieux vivre, mieux se loger, mieux soutenir la jeunesse, pour retrouver le plaisir d'être ensemble, pour une ville plus solidaire et une ville où chaque âge peut se vivre.

Voilà des avancées concrètes qui nous permettront d'aborder la nouvelle année avec confiance, pour que la solidarité, l'entraide, le partage puissent se vivre, pour que l'animation sociale et les vies festives, sociales et associatives puissent continuer de rythmer la vie des Beauvillésois.

D'ici-là, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Les élus de la majorité, « Villiers-le-bel pour tous »

Ma voix, ma Ville

Le temps des ajustements,

La majorité municipale a présenté le 18 octobre 2021 la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme dit « PLU » pour se donner les « moyens de réaliser son programme politique ». La concertation de la population s'est tenue à la Maison Jacques Brel. La mobilisation familiale, très faible des habitants n'a pas permis le débat souhaité sur des enjeux de transformation du territoire. Le pourcentage de présence au cours de cette réunion publique était de 0,0005 soit (15 personnes pour environ 28000 habitants). Quelle crédibilité donnée à cette réunion de concertation ?

Oui, la majorité se prévaut d'avoir travaillé selon la réglementation en vigueur. La procédure légale est de faite. Ma Voix Ma Ville s'est interrogée et a interpellé sur le sujet la majorité en commission urbanisme et en conseil municipal sur les modalités proposées.

Les enjeux portent sur les orientations d'aménagements programmé appelé OAP :

- Noyer Verdelet pour la construction du quatrième collège,
- Parcelle Casino gelée pour une période de 5 ans les vellités de promoteur,
- Ruelle du moulin, une programmation adaptée et de forme pavillonnaire,
- Espace vert protégé, maintenir et renforcer la protection des espaces verts.

La ville de Villiers-Le-Bel demande un quatrième collège sur son territoire pour permettre et proposer aux familles des conditions d'instruction de ses enfants. Ma Voix Ma Ville se pose la question de la carte scolaire... nous parlons de mixité sociale, d'une ghettoïsation peut-être plus forte sur certains secteurs. Pourquoi, le conseil départemental contraint autant la commune de Villiers-Le-Bel ? Est-ce que la maîtrise des effectifs dans le dossier porté par la commune est sincère ? La responsabilité politique des élus est de dialoguer avec le département voire les partenaires sociaux de la commune pour convenir de proposition de progrès.

Le dialogue social est nécessaire pour porter, construire voire maintenir les acquis sociaux. Le conseil municipal du vendredi 19 novembre 2021 a présenté d'une part l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise dite « IFSE » liée aux fonctions exercées par l'agent et d'autre part, le complément indemnitaire annuel dit « CIA », non automatiquement reconductible d'une année sur l'autre puisque lié à la manière de servir de l'agent.

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment son article 47 conduit à une augmentation du temps de travail annuel de 1607 heures au lieu de 1572 heures actuellement.

M. Le Maire a pris le soin d'éclairer l'équilibre fragile de sa proposition. Cette augmentation du temps de travail, soit 35 heures est compensée par revalorisation salariale des agents. M. Marsac propose de l'écrire sur le complément indemnitaire annuel dit « CIA » qui reste pour les élus de Ma Voix Ma Ville discutable et peut-être remise en cause.

Ma Voix Ma Ville propose à la majorité de l'inscrire sur IFSI.

À l'aune d'une nouvelle année, les élus Ma Voix Ma Ville vous souhaitent d'excellentes fêtes et bonne année 2022.

Pour le groupe Ma Voix Ma Ville